

Le fichier affiché ci-dessous est déclaré valide et conforme à l'original par signature du serveur.

## Journal officiel électronique authentifié n° 0251 du 22/10/2024

22 octobre 2024

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 48 sur 85

# Décrets, arrêtés, circulaires

## CONVENTIONS COLLECTIVES

### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

#### Arrêté du 16 octobre 2024 portant extension d'avenants salariaux à des conventions collectives de travail étendues relatives aux professions agricoles

NOR : AGRS2426432A

La ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt,  
Vu le code du travail, notamment ses articles L. 2261-15 et suivants et R. 2231-1 ;  
Vu la demande d'extension présentée par les organisations signataires des avenants mentionnés dans le tableau annexé au présent arrêté ;  
Vu l'avis relatif à l'extension publié au *Journal officiel* de la République française du 28 septembre 2024 ;  
Vu l'avis motivé de la sous-commission agricole des conventions et accords de la Commission nationale de la négociation collective, de l'emploi et de la formation professionnelle ;  
Vu l'accord donné par la ministre du travail et de l'emploi,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Les dispositions des avenants salariaux mentionnés dans le tableau annexé au présent arrêté sont rendues obligatoires pour tous les employeurs et tous les salariés compris dans le champ d'application professionnel et territorial dont ils relèvent, sous réserve, le cas échéant, de l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives au salaire minimum de croissance.

**Art. 2.** – L'extension des effets et sanctions des avenants visés à l'article 1<sup>er</sup> est applicable à compter de la date de publication du présent arrêté pour la durée restant à courir et aux conditions prévues par lesdits avenants.

**Art. 3.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 16 octobre 2024.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le sous-directeur du travail  
et de la protection sociale,*  
J.-L. LETONTURIER

*Nota.* – Ces textes ont été publiés au *Bulletin officiel* des conventions collectives (agriculture) n° 2024/38 disponible sur le site <https://www.legifrance.gouv.fr/liste/bocc>

IDCC	Convention collective concernée	Avenant de salaire concerné par l'extension	N° du BOCC où l'avenant est publié	Date de publication de l'avis au JORF
7026	Convention collective nationale des personnels des activités hippiques du 16 novembre 2023	Avenant n° 1 du 27 juin 2024	2024/38	28 septembre 2024
8431	Convention collective interdépartementale du 17 novembre 2017 concernant le personnel des exploitations forestières et des propriétaires forestiers, sylviculteurs des départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort	Avenant n° 2 du 12 mars 2024	2024/38	28 septembre 2024
8432	Convention collective de travail concernant le personnel des scieries agricoles de Franche-Comté	Avenant n° 31 du 12 mars 2024	2024/38	28 septembre 2024